

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 116 (1976)  
**Heft:** 6

**Artikel:** De deux tracts  
**Autor:** Verrey, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-650384>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## De deux tracts

Le vieux grognard de l'armée de grand'papa que je suis devenu après trente-six années de service pense, à tort ou à raison, qu'il peut être utile de faire partager les petits et les grands soucis de sa fonction dernière. Je lis avec intérêt tout ce qui s'écrit sur le recrutement et les réformes nécessaires pour passer d'un système un peu artisanal à un autre plus efficace. Je suis persuadé qu'il est désirable, par étapes bien calculées, d'améliorer le rendement d'une institution, la conscription, qui est à la base même de l'existence d'une armée. Je me propose du reste de revenir, en temps voulu, sur l'un ou l'autre postulat en essayant de faire la part entre le possible et les vues utopiques. Je me bornerai à répéter qu'il est loisible et, somme toute, facile de multiplier les « profils d'aptitude » et de pousser à l'extrême les critères de choix, de fabriquer des machines électroniques compliquées, des « computers », il restera toujours à l'entrée comme à la sortie de la machine *l'homme*, avec ses aptitudes et ses défauts, tel que notre société l'a fait, insuffisant trop souvent en nombre comme en qualité. Plusieurs solutions peuvent alors se présenter; accepter qu'un trente ou un cinquante pourcent d'aptés réels forme une armée réduite à la moitié de ses effectifs actuels, créer plusieurs organisations complémentaires — qui existent déjà en partie; une armée conventionnelle réduite, une économie de guerre, des éléments d'intervention nationaux et internationaux armés ou non, une protection civile... L'heure des choix est venue et je suis sûr que l'on n'a pas besoin de moi pour les faire.

Laissons de côté ce sujet assez complexe et revenons à nos moutons... nos moutons enragés. Ce recrutement, dont je suis devenu par un enchaînement de circonstances et depuis de nombreuses années un des « sept Sages » (sept zones) demeure le bouc émissaire de quelques-uns de nos malaises. Critiqué de l'intérieur, il est devenu depuis peu, à ma connaissance, la cible d'actions psychologiques externes. La Suisse allemande n'y échappe pas. Je me contenterai de signaler à l'attention des lecteurs de cette revue deux exemplaires de tracts, très dissemblables, mais qui me semblent devoir être pris au sérieux.

« *Refuser l'embrigadement par le sport* »

Ce pamphlet est l'émanation d'un groupement connu, très politisé, et qui exalte le sport des « couches laborieuses » pour mieux condamner celui dit « bourgeois ». Il ne mériterait que la corbeille à papier s'il ne donnait quelques recettes un peu simplistes pour saboter l'examen de l'EPGS et par conséquent l'examen de gymnastique du recrutement. Les conscrits malintentionnés de Genève et d'ailleurs n'ont pas attendu la rédaction de ce factum, rédigé par un maître de gymnastique..., pour montrer dès toujours leur mauvaise volonté. Un expert de gymnastique intelligent et psychologue peut facilement déceler celui qui ne peut vraiment pas et celui qui ne veut pas. Un commandant d'arrondissement énergique a ensuite le devoir de sévir. Il faut tout de même accorder à cette forme d'agression l'attention qui convient car elle s'inscrit dans un ensemble, une action bien concertée et dirigée, qui a pour seul objectif le renversement de nos institutions.

« *Jeunes gens qui êtes à l'âge du recrutement* »

Ce tract est plus insidieux, plus intelligent. Il a été remis aux conscrits d'un canton romand par la poste. Il est probablement envoyé aussi à tous ceux de nos cantons de langue française.

Il commence par une série de citations qui s'opposent; elles sont assez bien choisies en fonction des besoins de la cause; un exemple:

« L'esprit militaire, l'art des soldats, leurs vertus sont une partie intégrante du capital des humains. »

*Charles de Gaulle*

« Il serait fort à souhaiter que l'on nous délivrât enfin de cette absurde légende, rééditée perpétuellement comme un cliché: que l'armée est la plus belle école d'abnégation, de dévouement et d'héroïsme. »

*Henry Dunant*

Suit la constatation originale qu'il existe « deux sons de cloche », deux options et qu'il faut faire un choix. Bien sûr les « soussignés » sont prêts à aider dans cette réflexion et bien sûr avec objectivité.

Les « soussignés » portent pour la plupart des noms bien connus et depuis longtemps pour leurs prises de position en faveur de l'objection de conscience et d'un service civil. La présence de quelques autres personnes surprend et l'on s'étonne qu'ils se soient embarqués sur

cette galère. Ces patronymes sont donnés, par canton, avec l'adresse complète.

Vient enfin la liste habituelle des « mouvements » seuls détenteurs de la bonne conscience, de la promotion de la paix par la résistance ou la non-violence.

Sans être grand clerc en la matière, on peut bien s'imaginer le genre de conseils donnés à l'occasion de ces entretiens. Les ecclésiastiques, signataires en nombre, ne peuvent que montrer, si tout va bien, le chemin pour devenir soldat sanitaire non porteur d'armes et remettront l'attestation demandée depuis quelques années et conforme à l'art. 26, 2<sup>e</sup> al. de l'ordonnance du Conseil fédéral concernant le recrutement (du 20 août 1951).

Les certificats médicaux de complaisance sont relativement rares, leurs auteurs sont bien connus. Je vois aussi parfois des attestations de complaisance qu'acceptent certaines consciences aveugles dans leur hostilité de principe. Je reconnais bien volontiers que la majorité des pasteurs et des curés conservent dans leurs lettres un ton courtois et une attitude très objective. C'est surtout le cas pour ceux qui ont été ou qui sont aumôniers. En quelques années, il est possible de se faire une religion et de séparer l'ivraie du bon grain. Je pense que cette preuve légale écrite garde une certaine valeur entre gens de bonne foi. Je suis par contre parfaitement conscient que seul un cinquante pourcent des conscrits qui ne veulent pas porter d'arme est réellement sincère; l'autre moitié tente cette démarche par commodité. J'ai signalé, dans cette revue, dans un article sur les soldats sanitaires non armés, les motifs invoqués: éviter les servitudes d'un avancement (étudiants), se contenter d'un minimum de jours d'un service aux exigences peu poussées, retrouver des camarades qui partagent vos idées, etc. On peut ajouter à cette liste un facteur, assez surprenant à première vue, et qui permet d'échapper à tous les ennuis en service et hors service de l'entretien et du tir avec une arme comme le fusil d'assaut. Les « tricheurs » et les « malins » restent à l'armée fidèles à des principes qui leurs réussissent parfois au civil.

Colonel EMG Henri VERREY